

Cette année, l'**ASGVA** vous propose de découvrir ou de redécouvrir le **Golf du Domaine St Clair ******

Samedi 28 et Dimanche 29 Mars



Le restaurant, l'hôtel entièrement rénové et son SPA permettront aux non golfeurs et aux golfeurs de partager de grands moments de convivialité et de détente.

Samedi 28 mars

- “ Trajet en Bus
- “ Golf premier départ 14 h 30
- “ (1/2 H de soins pour les accompagnants non golfeur)
- “ Apéritif
- “ Diner
- “ Hébergement

Dimanche 29 mars

- “ Petit déjeuner
- “ Golf départ en shot gun
- “ (1/2 H de soins pour les accompagnants non golfeur)
- “ Déjeuner et remise des prix (Give and Take)
- “ Retour en bus

Forfait en chambre double



: 463 €*

Forfait en Single



: 299 €*

- 30 € de participation seront demandés pour les non adhérents à l'ASGVA.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir, lors de votre inscription, **trois chèques** que nous encaisserons aux dates suivantes : 15 février, 15 mars et 15 avril.

Afin d'affiner notre organisation, merci de nous confirmer votre accord de principe (à l'accueil, par mail : association.asgva@gmail.com ou par téléphone Jean-Michel Putod 06 76 04 37 44) avant le **10 février 2020**, à l'aide du coupon ci-joint avec un **acompte de 50 €** à la réservation (le nombre de places est limité à 45 personnes).

Au plaisir de vous lire, entendre ou rencontrer

Formulaire d'inscription - Voyage ANNONAY les 28 et 29 mars 202

Avant le 10 février

Coordonnées des participants :

1^{er} participant :

Participant golfeur Participant non golfeur Membre AS Non membre AS

M./Mme :Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Tél/Mobile :Email :

N° de licence :Index :

2^{ème} participant :

Participant golfeur Participant non golfeur Membre AS Non membre AS

M./Mme :Prénom :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Tél/Mobile :Email :

N° de licence :Index :

Tarifs :

- | | | |
|--------------------------|---|---------|
| <input type="checkbox"/> | Forfait en chambre double | = 463 € |
| <input type="checkbox"/> | Forfait en single | = 299 € |
| <input type="checkbox"/> | Supplément pour les non adhérents à l'ASGVA / 30 € xpersonnes = € | € |

TOTAL GENERAL :€

Règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'**ASGVA** (à joindre lors de votre inscription)

L'ASGVA vous propose **d'étaler votre paiement** :

- 1^{ère} solution** : Acompte de 50 €/pers, encaissé le 15 février
Solde au départ du voyage
- 2^{ème} solution** : Acompte de 50 €/pers, encaissé le 15 février
Solde en 2 chèques, encaissés le 15 mars et le 15 avril
- 3^{ème} solution** : Montant total du voyage en 3 chèques,
encaissés le 15 février, le 15 mars et le 15 avril

En espèces, à déposer à l'accueil du club-house

Signature (obligatoire)

Fait à : Le :